

Micronique

Ils se réorganisent après une fusion

Fusionner deux sociétés nécessite de repenser l'organisation. C'est ce qu'a fait Micronique avec l'aide d'un consultant œuvrant dans le cadre d'une action collective régionale.



© Micronique

NOTRE CLIENT

Raison sociale
Micronique

Activité
sous-traitant en électronique ; fabricant de cartes électroniques et d'intégration d'ensembles électroniques

C.A 2012
4,5 millions d'euros

Effectif
30 personnes

Décembre 2011, Jean-Pierre Lebœuf, président de Partners Electronics, un sous-traitant en électronique, achète l'entreprise Micronique qui connaît d'importantes difficultés financières. « *La fusion des deux sociétés sous le nom Micronique impose alors de prendre des mesures rapides de restructuration*, indique Jean-Pierre Lebœuf. *J'ai donc décidé de m'engager dans l'Action collective régionale "Production performante durable", pour mettre en chantier cette réorganisation.* » Pilotée par le Cetim, cette action permet aux entreprises d'améliorer leur performance

industrielle de production (coûts, délais, flexibilité, etc.), tout en maîtrisant les exigences environnementales et réglementaires.

Augmenter le ratio chiffre d'affaires par client

La première phase consiste en un diagnostic de deux jours. Le consultant du Cetim rencontre alors les chefs d'équipe pour comprendre les processus de travail, connaître les attentes des salariés, identifier la façon dont ils appréhendent l'avenir. Ce travail génère des discussions autour de l'orientation de l'entreprise. Jean-Pierre Lebœuf et

son équipe travaille sur le portefeuille de clients, en décidant de se séparer des moins rentables. Ce qui réduit au final le chiffre d'affaires tout en augmentant le ratio chiffre d'affaires par client. « *Heureusement, nous avons des fonds propres significatifs suite à l'apport de Partners Electronics*, souligne le président de Micronique. *L'action collective m'a permis de mieux comprendre la problématique à laquelle j'étais confronté et de repartir sur de bonnes bases* ». Micronique a présenté récemment son plan stratégique à deux ans autour de quatre axes : améliorer la qualité, investir en production pour augmenter la productivité, lancer une démarche de Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) et engager une croissance externe ou un partenariat. Ce plan devrait obtenir le soutien de la région à travers le programme PM'up.

L'atout Getim

L'action collective
Production



performante
et durable
est menée
avec le
réseau
consulaire.

Elle est financée par
l'État et l'Europe.